

INSTITUT MUSICAL SUZUKI DE LYON

---

SAISON 2016- 2017



Institut Musicale Suzuki de Lyon

7 quai André Lassagne- 69001 LYON

Tel : 04.78.28.17.95 ou 07.83.50.67.62

[www.imsl.asso.fr/](http://www.imsl.asso.fr/) [suzumulyon@aliceadsl.fr](mailto:suzumulyon@aliceadsl.fr)

# Cours proposés de Septembre à Juin

Les enfants peuvent débiter l'apprentissage de l'instrument dès l'âge de 3ans. La pédagogie Suzuki comprend la participation à tous les cours hebdomadaires suivants : cours individuel, cours de groupe, cours d'orchestre (dès le niveau du 2<sup>ème</sup> cahier atteint) et cours de formation musicale. La non inscription à l'un d'entre eux ne peut être qu'exceptionnelle et doit être dûment justifiée.

## **Cours individuels:**

Notre association propose l'apprentissage des instruments suivants :

- Violon (professeurs : Christophe BOSSUAT, Hélène GRIMAND)
- Violoncelle (professeur : Ruben RIVERA)
- Piano (professeur : Fouad EL KAROUT)
- Flute (professeure : Fanny PRIESTER)
- Formation Musicale (professeure : Marie-Hélène SERRES)

Le jour et l'horaire de ce cours sont définis début septembre en concertation avec le professeur de votre enfant.

## **Cours de groupe :**

Dès la première année, l'enfant intègre un cours de groupe avec des enfants ayant le même niveau que lui.

Les horaires des cours de groupe des **violonistes** pour 2016-2017 sont les suivants :

Débutants : mercredi à 10h ou 14h pour les enfants ayant école le matin

À partir de l'étude : mercredi à 14h

Du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> cahier : mercredi à 17h30

4<sup>ème</sup> cahier : mardi à 18h

5<sup>ème</sup> cahier: vendredi soir

Les cours de groupe des pianistes et des violoncellistes seront proposés en principe au même horaire que ceux des violonistes pour des niveaux identiques afin de permettre d'éventuels échanges entre musiciens. Le nombre de cours de groupe sera subordonnés au nombre d'inscription. Les horaires définitifs des cours de groupe seront communiqués début septembre par les professeurs.

## **Orchestre pour les violonistes et les violoncellistes :**

Dès que l'élève atteint le niveau 2<sup>ème</sup> cahier Suzuki, il intègre l'orchestre à corde de son niveau. Le cours d'orchestre a lieu juste après le cours de groupe. Certains pianistes pourront participer au cours d'orchestre sur invitation des professeurs.

## **Formation musicale (solfège) :**

Les cours de formation musicale sont obligatoires à partir du 2<sup>ème</sup> cahier, soit à l'Institut Musical Suzuki de Lyon, soit dans un conservatoire ou une autre école de musique.

Pour l'année 2016-2017, les cours de solfège seront proposés le lundi soir ou les samedi matins sur une base de 29 semaines.

## **Graduations et concerts et évènements :**

### **La graduation :**

Un élève passe sa graduation lorsqu'il termine un cahier Suzuki. Les graduations sont organisées une fois par an. C'est un moment solennel, l'enfant interprète seul quelques morceaux du cahier qu'il vient de finir, accompagné par un pianiste. Il reçoit alors un diplôme mentionnant son niveau. C'est l'occasion de mettre en valeur son travail et ses efforts.

### Les concerts et évènements :

L'association organise chaque année 2 concerts auxquels les enfants sont tenus de participer. C'est l'occasion pour eux de jouer devant un public et de présenter aux familles les progrès qu'ils ont fait.

Nous proposons chaque année des voyages (en fonction du niveau et des opportunités) à l'étranger pour rencontrer d'autres élèves Suzuki. Nous participons aussi à divers évènements dont la « Fête de la Musique ».

## Financement de l'école :

L'Institut Musical Suzuki de Lyon (IMSL) est une association.

Le tarif se compose :

- d'une cotisation à l'Association : Institut Musical Suzuki de Lyon (IMSL).
- d'une cotisation à l'Association Française pour la Pédagogie Suzuki (AFPS).
- du paiement des cours directement aux professeurs.

### **1. Cotisation IMSL**

Cette cotisation permet d'assurer le fonctionnement de l'école (frais de location et d'entretien des locaux, concerts, etc.). Il est important de rappeler que, contrairement à de nombreuses écoles de musique, l'Institut Musical Suzuki de Lyon ne bénéficie pas de subvention de fonctionnement récurrente (pas de partenariat communal). Cette cotisation est exigée à l'inscription de votre ou vos enfants en 1 seul chèque qui sera encaissé immédiatement.

### **2. AFPS (Association Française pour la Pédagogie Suzuki)**

La pédagogie appliquée au sein de l'Institut musical Suzuki de Lyon s'inscrit dans un réseau international qui se décline aujourd'hui autour de l'International Suzuki Association (ISA) au Texas, de l'European Suzuki Association (ESA) à Londres et autour de l'Association française pour la pédagogie Suzuki (AFPS) à Marseille. Ce réseau a notamment pour rôle de garantir le niveau de compétence des professeurs, par le biais d'un système de formations et de diplômes très stricts, tout en permettant d'enrichissants échanges entre professeurs et entre élèves. Adhérer à ce réseau est une composante indissociable des cours de l'Institut musical Suzuki de Lyon. Cela se traduit par l'obligation, pour les familles des élèves, d'adhérer à l'AFPS.

### **3. Paiements des cours (32 semaines de cours)**

Le montant des cours pour le violon, le violoncelle, le piano, la flûte traversière et la formation musicale sera à verser directement aux professeurs qui exercent en profession libérale.

Les règlements sont à faire intégralement au moment de l'inscription. Vous avez la possibilité de régler en plusieurs chèques (à définir directement avec le professeur)

## **ENGAGEMENT :**

L'école s'engage vis-à-vis des professeurs sur la base des inscriptions de l'année scolaire. **De ce fait toute année commencée est due.**

Pour les nouveaux élèves, des cours d'essai pourront être proposés par les professeurs. Cependant, les cours auxquels votre enfant aura assisté seront dus aux professeurs sur une base de 25€ par demi-heure.

# **INFORMATIONS**

**Les membres du bureau de l'IMSL ainsi que les Professeurs se tiennent à votre disposition si vous souhaitez avoir de plus amples précisions sur l'Institut, la méthode, les cours ou les professeurs. N'hésitez pas à nous contacter soit :**

**Par téléphone : 06.83.50.67.62**

**Par mail : [suzumulyon@aliceadsl.fr](mailto:suzumulyon@aliceadsl.fr)**

## GRILLE TARIFAIRE pour 32 Semaines de Cours

Cotisation	Nombre d'Enfant	Tarif	Sélection	IMSL	Professeurs		
<b>IMSL</b>	1	225 €					
	2	330 €					
	3 et +	415 €					
	Adulte	100 €					
<b>AFPS</b>	par Famille	20 €		RDV sur afpedagogiesuzuki.fr			
Instrument	Niveau	Temps	Tarif	Sélection	IMSL	Professeurs	
<b>VIOLON</b>	<i>Pré Twinkle</i> <i>(débutants)</i>	Cl: 20 min	681 €				
		CG: 30 min					
		CO: -					
<b>VIOLONCELLE</b>	<i>Twinkle</i> <i>1er cahier</i>	Cl: 20 min	798 €				
		CG: 40 min					
		CO: -					
<b>FLUTE</b>	<i>2ème à 3ème Cahier</i>	Cl: 30 min	1 020 €				
		CG: 45 min					
		CO: 35 min					
<b>FLUTE</b>	<i>4ème Cahier et +</i>	Cl: 45 min	1 227 €				
		CG: 60 min					
		CO: 45 min					
<b>PIANO</b>	<i>Pré Twinkle</i> <i>(débutants)</i>	Cl: 20 min	681 €				
		CG: 20 min					
	<i>Twinkle</i> <i>1er cahier</i>	Cl: 30 min	798 €				
		CG: 30 min					
	<i>2ème à 3ème cahier</i>	Cl: 45 min	1 020 €				
		CG: 30 min					
<i>4ème Cahier et +</i>	Cl: 45 min	1 227 €					
	CG: 45 min						
<i>Sans Cours de Groupe</i>	Cl: 1h	1 581 €					
<b>Formation Musicale</b>	<i>Tous NIVEAU dès 6 ans</i>	Selon Niveau	210 €				
<b>TOTAL</b>							
CONDITIONS DE REGLEMENT IMSL		Chèques					
		Espèces					
		Virement					

Cl: Cours Individuel - CG: Cours de Groupe - CO: Cours d'Orchestre